

Préambule à l'utilisation de l'outil



Comme cela a déjà été souligné dans la partie « Les aménagements pédagogiques » (voir Eléments théoriques), les contournements ou les facilitations proposés visent à permettre à l'enfant d'accéder au contenu des savoirs apportés en classe. Contourner la difficulté d'accès aux compétences de « bas niveau » (lire, écrire, orthographier) favorise l'émergence des compétences de « haut niveau » (s'exprimer, débattre, argumenter, résumer, comprendre...). Mettre en place des facilitations crée des conditions optimales de réussite pour l'enfant. Des aménagements peuvent donc être proposés dès lors que l'enfant présente des difficultés particulières face à l'écrit avant même qu'un diagnostic soit posé.

De manière générale, quels que soient les aménagements retenus, certaines lignes de conduite pourront être adoptées face aux difficultés de langage écrit :

- Prendre conscience, si le diagnostic de troubles de langage écrit est posé, qu'il s'agit pour l'enfant d'un trouble spécifique et durable engendrant des efforts d'une nature particulière
- Tenir compte en priorité de l'effort accompli en relativisant l'erreur
- Être patient face à la lenteur
- Tenir compte de la fatigabilité et de l'aspect fluctuant des difficultés
- Eviter les situations de double tâche
- Recourir à l'oral chaque fois que nécessaire
- Réduire la quantité pour privilégier la qualité du traitement cognitif effectué par l'enfant

Il est nécessaire de partir de ce que l'enfant maîtrise, sait faire, et de fixer avec lui des objectifs personnalisés et évolutifs. Il est essentiel de dégager les aménagements qui semblent les plus pertinents, de les prioriser et de s'y tenir.

Enfin, il sera important d'être attentif à la notion de plaisir en permettant la satisfaction d'avoir réussi et de favoriser un climat de confiance réciproque entre l'enfant et vous-même.